



BON DE CESSION DE PROPRIETE

APRES IMPRESSION, SIGNER PAR LES DEUX PARTIES
1 exemplaire à joindre au colis, 1 exemplaire à conserver par le magasin, 1 exemplaire à remettre au client

Création du dossier: 04/04/19 à 14h12

Numéro de bon de cession du repreneur: AUC0001423116



AUC0001423116

Reprise réalisée à ce jour dans le magasin : PLAISIR
Adresse de magasin :
CENTRE COMMERCIAL AUCHAN
PLAISIR - 161 Rue Henri Barbusse
78370 PLAISIR
Téléphone : 01.30.81.76.00
Fax :



Numéro d'IMEI du produit : 359037082506634

Numéro de transaction : AUC0001423116
Type d'appareil : Mobile
Marque : Samsung
Modèle : Galaxy S8 G950F
Montant maximum de la reprise : 79.00 €
Diagnostic : - Le produit est-il fonctionnel ?

13 rue du vieux moulin

Adresse :

Civilité : Mme

Nom : SAIDANI

Prénom : KAHINA

Numéro de tel : 0651413003

Email : kahina78@live.fr

Code postal : 78370

Ville : Plaisir

France

- J'ai bien été informé que le montant maximum de cette reprise devait être consommé en caisse, par moi-même le jour de cette transaction.
- Cette somme maximum est valable uniquement sur l'achat de tout produit vendu dans le rayon multimédia du magasin émetteur de ce Bon de Cession de Propriété. Ce montant maximum n'est pas cessible ni fractionnable. Si je ne dépense pas la totalité du montant de la reprise, le jour de cette transaction, le solde non utilisé est perdu, et ne peut donner lieu à aucun remboursement.
- J'atteste sur l'honneur être le propriétaire légitime de ce produit et d'avoir le droit de transmettre la propriété de celui-ci (je suis majeur et apte juridiquement).
- Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales d'achat Reprise Mobile Cash.

Le propriétaire du bien: KAHINA SAIDANI

LA 6/04/2019
et en et approuvé

Date et signature avec la mention "lu et approuvé":

Cachet du magasin:

Code du vendeur: ELISABETE FANET

Code Magasin: 16

Cadre réservé à: Reprise Mobile Cash



AUC0001423116

Cadre réservé à: Mobiltron



AUC0001423116

Adresse : 13 RUE DU VIEUX MOULIN
PLAISIR (78)

Carte valable jusqu'au : 09.04.2029

délivrée le : 10.04.2014

par : PRÉFECTURE DES YVELINES (78)

Signature de l'autorité : Le Directeur de la DCH

MICHAEL MAXWELL

2